



ASSEMBLÉE NATIONALE

17ème législature

Attentats du 13 novembre 2015

Question au Gouvernement n° 984

Texte de la question

ATTENTATS DU 13 NOVEMBRE 2015

Mme la présidente . La parole est à M. Michel Barnier.

M. Michel Barnier . Avec mes collègues du groupe Droite républicaine, nous saluons Boualem Sansal et le remercions pour son courage, sa force physique et morale ainsi que l'exemple qu'il nous donne.
(Applaudissements sur les bancs des groupes DR, EPR, SOC, Dem et HOR ainsi que sur quelques bancs des groupes RN et EcoS.)

Dix ans après les tragédies du Bataclan, des terrasses de Paris et du Stade de France, plusieurs leçons sont à tirer et plusieurs devoirs s'imposent. D'abord, un devoir de mémoire à l'égard de toutes les victimes et un devoir de solidarité avec leurs familles. Ensuite, un devoir de soutien inébranlable – j'insiste sur ce mot (*L'orateur désigne du doigt les bancs du groupe LFI-NFP*) – aux forces de sécurité (Applaudissements sur les bancs des groupes DR, EPR, Dem et HOR. – M. Yannick Monnet applaudit aussi), aux services de renseignement, aux sapeurs-pompiers, aux médecins, aux infirmiers et aux magistrats, qui ont, avec un professionnalisme remarquable, incarné la force de l'État et la résilience de la République face à ceux qui défient notre société démocratique de la plus lâche et de la plus abjecte des façons. Je tiens à saluer à mon tour François Hollande, qui était le chef de l'État. (Applaudissements sur les bancs des groupes DR, EPR, SOC et Dem. – M. Yannick Monnet applaudit également.)

Nous avons aussi, dix ans après, un devoir de vigilance et de détermination. Les terrasses et les salles de concert sont sans doute bondées, nous n'avons pas peur, nous gagnons la bataille de la vie. Néanmoins, dix ans après, avons-nous vraiment gagné la bataille contre l'islamisme ? L'État est-il encore suffisamment déterminé face à toutes les menaces quotidiennes que cette idéologie dirige contre notre sécurité, notre culture et notre mode de vie ? Avons-nous pris la bonne mesure de l'entrisme des Frères musulmans et de la façon dont il dévoie au quotidien les valeurs démocratiques et républicaines ? Monsieur le premier ministre, que fait le gouvernement pour protéger la France et les Français contre l'islamisme ? *(Applaudissements sur les bancs des groupes DR, EPR, HOR et sur quelques bancs du groupe Dem. – M. François Hollande applaudit aussi.)*

Mme la présidente . La parole est à M. le premier ministre.

M. Sébastien Lecornu, premier ministre . Vous parlez d'or en évoquant les leçons et les devoirs qui s'imposent à nous. Depuis les attentats perpétrés par Mohammed Merah, celui commis contre Charlie Hebdo et les vingt-quatre attentats mortels survenus depuis le 13 novembre 2015, le premier des devoirs est celui de l'unité. Nous nous souvenons de ceux qui, en leur temps, ont voulu diviser le peuple français. Or il importe d'assurer l'unité politique inébranlable aux côtés de ceux qui incarnent l'État dans ces moments d'épreuve – à l'époque, le président Hollande, son premier ministre et ses ministres –, afin de garantir aux services de l'État l'efficacité et la réactivité nécessaires pour protéger nos concitoyens. C'est cela, la continuité républicaine ; nous la devons au peuple français, quelle que soit notre sensibilité politique. *(Applaudissements sur les bancs des groupes EPR,*

SOC, DR et Dem ainsi que sur plusieurs bancs du groupe HOR et sur quelques bancs du groupe GDR.)

De ces événements, nous gardons la conviction profonde qu'il est toujours possible d'améliorer les choses. Vous avez mentionné les magistrats à juste titre : le procès hors norme de ceux qui ont perpétré ces actes horribles a marqué une avancée pour l'autorité judiciaire. Des leçons ont aussi été tirées pour renforcer l'efficacité des forces de l'ordre et de la direction générale de la sécurité intérieure – le ministre de l'intérieur l'a rappelé. Des décisions courageuses face au terrorisme ont également été prises, dès le mandat du président Hollande, concernant l'action des forces armées – comment, de là d'où je viens, ne pas les citer – et de la direction générale de la sécurité extérieure. (*Applaudissements sur les bancs des groupes EPR, DR et Dem ainsi que sur plusieurs bancs du groupe SOC.*) La menace terroriste est endogène, mais elle est aussi exogène, compte tenu de la situation au Levant et des menaces que l'État islamique au Khorassan fait peser sur l'ensemble des pays européens. Nous y reviendrons à l'occasion de l'examen du budget des armées : la lutte antiterroriste décisive passe aussi par des opérations en mer ou dans des pays amis comme l'Irak – qui vient de tenir ses élections législatives. N'oublions pas que la menace projetée sur notre sol il y a dix ans provenait de l'extérieur. Nous ne pouvons séparer durablement la lutte contre le terrorisme menée sur le territoire national de ce qu'il se passe à l'étranger.

Cependant, la fin de votre question va plus loin : elle soulève le problème de l'entrisme et du séparatisme, c'est-à-dire de ce qui n'est pas encore du terrorisme endogène mais conduit à la remise en cause du pacte social et républicain. À cet égard, un travail considérable a été remis au goût du jour tout au long de l'année 2024 : des rapports ont été remis – certains rendus publics –, des conseils de défense et de sécurité nationale se sont tenus – parfois en votre présence lorsque vous étiez premier ministre. Forts de ces travaux, complétés depuis, les ministres concernés pourront lancer une consultation des différentes formations politiques représentées à l'Assemblée nationale, afin d'identifier ce qui dans notre arsenal juridique peut être encore amélioré pour lutter contre le séparatisme et l'entrisme. Il peut s'agir d'éléments juridiques très techniques qui font encore défaut à l'autorité judiciaire ou aux préfets.

Enfin, la lutte contre l'entrisme et le séparatisme relève aussi d'un combat politique. Toutes les lois, tous les décrets, juges ou préfets n'effaceront pas la nécessité pour l'ensemble des partis politiques de lutter contre ces idéologies – à commencer par l'entrisme dans les listes des prochaines élections municipales ! Chaque formation politique, chaque commission d'investiture doit faire le ménage. Au-delà des règles et des lois que nous édictons, ce combat politique dans l'unité et pour la République demeure nécessaire. (*Applaudissements sur les bancs du groupe DR et sur plusieurs bancs des groupes EPR, Dem et HOR. – M. Yannick Favennec-Bécot applaudit aussi. – Plusieurs députés du groupe RN désignent du doigt les bancs du groupe LFI-NFP. – Exclamations sur quelques bancs du groupe SOC.*) Je propose que nous le menions ensemble. Nous le devons au peuple français qui, au-delà des paroles, attend de nous des actes. (*Applaudissements sur les bancs des groupes EPR, DR, Dem et HOR. – MM. Yannick Favennec-Bécot, François Hollande et Aurélien Rousseau applaudissent aussi.*)

Données clés

Auteur : [M. Michel Barnier](#)

Circonscription : Paris (2^e circonscription) - Droite Républicaine

Type de question : Question au Gouvernement

Numéro de la question : 984

Rubrique : Terrorisme

Ministère interrogé : Premier ministre

Ministère attributaire : Premier ministre

Date(s) clée(s)

Question publiée le : 13 novembre 2025

La question a été posée au Gouvernement en séance, parue au Journal officiel du 13 novembre 2025